



Communiqué de la Commission Exécutive

L'Union Nationale des syndicats de la santé privée Force Ouvrière apporte son soutien aux agriculteurs massivement mobilisés face à la baisse de leur revenu. Les travailleurs du monde agricole subissent de plein fouet l'inflation et les politiques agricoles nationales et européennes qui créent les conditions de concurrence déloyale. Les agriculteurs n'arrivent plus à vivre de leur travail, bien qu'ils nourrissent la population.

Aujourd'hui, c'est l'ensemble de la population qui est touché de plein fouet par toutes les attaques, de plus en plus insupportables des gouvernements Macron. C'est l'ensemble des salariés qui revendiquent des augmentations de salaire pour vivre correctement dans un contexte où l'inflation est de 5% pour l'année 2023.

Pendant que les 40 entreprises les plus riches ont augmenté les dividendes de plus de 14% (97,1 milliards d'euro), Macron fait les poches des travailleurs, retraités, chômeurs et étudiants de France.

Depuis des mois, les personnels de santé, ne peuvent plus assurer leurs missions, faute de moyen. Si rien n'est fait, demain les agriculteurs seront dans l'incapacité de répondre au besoin d'alimentation de la population. Tous les salariés de ce pays sont pris à la gorge, comme les paysans, et ne peuvent plus vivre de leur travail !

Une nouvelle situation vient de s'ouvrir ! Les paysans, qui pourraient être rejoints par plusieurs secteurs (taxi, pêcheurs, BTP) appellent à bloquer le pays pour faire aboutir leurs revendications.

L'Union Nationale des syndicats de la santé privée Force Ouvrière appelle ses syndicats à organiser partout la discussion dans les instances, avec les salariés et décider des moyens d'actions dès maintenant pour poser les revendications.

Face à ce gouvernement, seul le blocage du pays est le moyen qui pourra permettre de nous faire entendre et de faire aboutir nos revendications.

- **Augmentation générale des salaires ;**
- **Indexation des salaires sur l'inflation**
- **Maintien et amélioration de nos conventions collectives**
- **183 € pour les exclus du Ségur**
- **Abandon de toutes les mesures conduisant à réduire nos droits**

Paris, le 29 janvier 2024

Contact : Franck HOULGATTE - Secrétaire Général - 06.12.25.94.25